

RÉASSURANCE ET GARANTIES DES ÉVÉNEMENTS NATURELS, ATTENTATS ET ACTES DE TERRORISME

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA309	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	759,00 €

LIEUX ET DATES :**PARIS**

- Du 10/06/2025 au 10/06/2025

OBJECTIFS

- Piloter l'activité et le portefeuille de réassurance
- Déterminer les conditions de réassurance
- Traiter des sinistres en réassurance
- Négocier et indemniser des sinistres complexes

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Le formateur présente les problématiques liées aux périls naturels et aux actes de terrorisme ou d'attentats.

Après avoir exposé les spécificités françaises de couverture de ces risques, il présente les techniques de réassurance adaptées à ces périls.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de la réassurance, formateur expert de l'Iffpass.

PROGRAMME

- A. Événements naturels
- 1. Périls et assurabilité
 - a) enjeux
 - b) critères d'assurabilité
- 2. Spécificités françaises
 - a) ensemble du mécanisme de couverture des événements naturels
 - b) Loi sur les Catastrophes Naturelles
- 3. Réassurance
 - a) divers mécanismes de couverture des événements naturels
 - b) marché de la réassurance
- B. Actes de terrorisme et attentats
- 1. Assurabilité et solutions dans le monde
 - a) événements historiques
 - b) besoins et solutions adoptées
- 2. Réglementation française
 - a) évolution
 - b) volet corporel
 - c) volet matériel
- 3. Réassurance
 - a) Gareat
 - b) réassurance avec garantie de l'état
 - c) marché international de la réassurance

Validation des acquis :

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.**

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Salariés du secteur de l'assurance ou de la réassurance

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifique.

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance.
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

759,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 19/12/2025 à 15:30